



Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale Séance du 12 avril 2023	N° 2023/04/12/03
Nombre de membres en exercice : 17 Nombre de présents : 12 Nombre de votants : 12	Date de convocation : 5 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois le douze avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué s'est réuni en séance à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, Président du C.C.A.S.

Présents	
Yves RENAULT	Marcel GRUEL
Laetitia MIRALLES	Chantal LOUIS
Ludovic LONCLE	Jeannine AUBAULT
Philippe LANGLOIS	Paulette CROCCQ
Marie-Hélène CARBONNEL	Séverine MAYEUX
Jeanne DAVID	Vincent BOUTEMY

Absents	
Schirel LEMONNE absente sans pouvoir	Daniele BOTTE absente sans pouvoir
Marie-Odile BOIVIN absente sans pouvoir	Véronique BESNARD absente sans pouvoir
Bertrand D'HEROUILLE absent sans pouvoir	

Objet : Affectation des résultats 2022 du CCAS de Châteaugiron

La reprise des résultats de l'année 2022 sur le budget 2023 se présente comme suit :

- en excédent d'investissement (R 001) : 19 956.13 €
- en excédent de fonctionnement capitalisé (1068) : 0 €
- en excédent de fonctionnement (R 002) : 34 950.15 €

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment l'article L. 2311-5.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14.

Vu l'exposé ci-dessus,

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration valide à l'unanimité la reprise des résultats 2022 et leur affectation sur le budget 2022 du CCAS de la Commune de Châteaugiron.

Pour Copie Conforme,
Le Président du CCAS,

Yves RENAULT 

